

EXIGEONS LA LIBÉRATION D'UN PÉDIATRE ET DIRECTEUR
D'HÔPITAL PALESTINIEN !

Le 27 décembre 2024, l’armée israélienne a mené un raid contre l’hôpital Kamal Adwan à Mashrou Beit Lahiya et arrêté arbitrairement son directeur, le docteur Hussam Abu Safiya. Depuis cette date, il est maintenu en détention sans avoir été jugé ni même inculpé, en vertu d’ordonnances qui sont renouvelées indéfiniment au titre de la Loi relative aux combattants irréguliers.

Le 16 juin 2026, la Cour suprême israélienne a confirmé la dernière ordonnance de détention le concernant, qui prolonge sa détention au moins jusqu’au mois d’octobre. Depuis le 3 juin, le docteur Hussam Abu Safiya est détenu à l’isolement tout en étant privé de la possibilité de recevoir des soins médicaux adéquats. Les autorités israéliennes doivent le libérer immédiatement. Dans l'attente de sa libération, elles doivent veiller à ce qu’il soit protégé contre la torture et toute autre forme de mauvais traitement, et à ce qu’il bénéficie de soins médicaux adéquats.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Demandez aux autorités israéliennes pour leur demander de libérer immédiatement et sans condition Hussam Abu Safiya et les autres professionnel-le-s de la santé palestiniens de Gaza !



En écrivant mon courriel, j’accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d’Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d’imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)
Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 OCTOBRE 2026 À : Adam Aït-Âarab, Amnistie internationale
Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____